



Centre Poitou-Charentes
Des ressources pour agir

Centre de ressources
interrégional des acteurs
de la politique de la ville et
du développement territorial



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

17 février 2009 à Tours

Table des matières

<u>Mission de préfiguration et de structuration</u>	3
Organiser	3
<u>Forme Juridique</u>	3
<u>Adhésions</u>	4
<u>Nombre de personnes touchées</u>	5
<u>Renforcement progressif de l'équipe</u>	5
Ressources – Documentation – Information	5
<u>La structuration des ressources documentaires</u>	5
<u>Vers un outil de documentation numérique et collaboratif</u>	6
<u>Site internet</u>	7
<u>Les actions collectives</u>	7
La boîte à outils : constitution d'outils et de méthodes	7
<u>Les ateliers de l'observation et de l'évaluation</u>	7
<u>Fiches d'expériences</u>	8
Réunions et échanges avec les élus	9
Thématiques	9
Annexes	17

Bilan 2008

Assemblée générale annuelle du 17 février 2009 à Tours

Lancée en octobre 2007, l'association de préfiguration du centre de ressources des acteurs de la politique de la ville et du développement territorial des régions Centre et Poitou-Charentes s'est mise en place tout au long de l'année 2008, qui a donc été sa première année de plein fonctionnement.

2008 aura néanmoins été une année « courte », puisqu'en mars les élections municipales et cantonales ont désigné de nouveaux élus (ou entraîné souvent de nouvelles délégations pour ceux qui seront réélus) et la disponibilité des acteurs a été limitée.

Les deux objectifs de Villes au Carré ont été atteints :

- structurer le fonctionnement de l'équipe et démarrer un programme d'actions, sur la base des orientations validées à l'assemblée générale du 18 janvier 2007 à Poitiers.
- tirer les enseignements de la préfiguration et décider de la forme juridique du centre de ressources.

I. Mission de préfiguration et de structuration

I.1 Organiser

A. Forme juridique

Analyse de la forme juridique du centre de ressources définitif

Une première analyse des avantages et inconvénients des structures GIP ou association a été réalisée en interne en prenant appui sur les centres des ressources politique de la ville existants (4 GIP).

Le choix de la forme associative a été décidé en conseil d'administration du 6 octobre 2008, qui a considéré que la souplesse de fonctionnement d'une association était adaptée à l'animation d'un partenariat complexe de dimension interrégionale, dans un contexte structurel en grande évolution.

Un conseil juridique a été consulté pour la modification des statuts et conseiller sur les modalités de gouvernance. Ses préconisations ont été discutées en conseil d'administration du 14 novembre 2008. Sur cette base, il a préparé une proposition de statuts qui sera présentée au conseil d'administration du 22 janvier 2009.

Le changement le plus important par rapport aux statuts de l'association de préfiguration tient à la constitution de quatre collèges :

- Des élus des villes et des collectivités
- Des universitaires et des experts
- Des institutions
- Des professionnels, des associations et des personnes qualifiées

Cette nouvelle structuration permettra de désigner au conseil d'administration 25 personnes, représentant les différents partenaires et acteurs.

Un règlement intérieur précisera les modalités de fonctionnement.

B. Adhésions

Le montant des adhésions 2008 a été fixé à 0,050 € par habitant.

Toutefois, pour les quatre agglomérations du Poitou-Charentes (Poitiers, Niort, La Rochelle, Angoulême), la cotisation a été portée à 0,025 € par habitant, étant donné qu'elles étaient déjà adhérentes d'AIRE 198, membre fondateur et partenaire actif au sein de Villes au Carré.

Le Réseau Développement des Villes et Communautés du Centre (RDVC) a décidé en assemblée générale du 13 octobre 2008 de ne pas poursuivre son activité (après 18 ans de fonctionnement) pour orienter ses adhérents vers Villes au Carré dès 2009, car il ne pouvait pas coexister deux structures en région Centre avec des objets, des partenaires et des publics équivalents. Villes au Carré apporte aux adhérents du RDVC une nouvelle capacité d'agir et cherchera au sein du collège des élus à retrouver une animation attendue.

Pour assurer cette transition, Villes au Carré a racheté avec l'appui du SGAR et du conseil régional du Centre l'actif matériel et immatériel du RDVC en fin d'année.

Les adhérents 2008 sont :

Villes et EPIC, au prorata du nombre d'habitants :

- Ville de Blois,
- Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais,
- Ville de La Riche,

Personnes morales (associations « professionnelles », établissements publics, entreprises ...)

- APDSU,
- FNARS Centre,
- USH Centre,
- CRESS Centre.

Adhésion individuelle :

Joël Barthélémy, IRTS de Poitiers.

Adhésions 2008 au titre de l'adhésion au RDVC

- Communauté de communes Sologne des Rivières
- Communauté de communes du Pays de Vendôme
- Communauté d'agglomération de Châteauroux
- Villes de Malesherbes, Montlouis-sur-Loire, Pithiviers, Romorantin, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Vendôme, Vernouillet, Joué lès Tours, Mainvilliers, Amboise, Beaugency, Château-Renault, Chinon, Dreux, Issoudun, Châteaudun, Fleury-les-Aubrais

Adhésions 2008 au titre de l'adhésion à Aire 198 :

Communautés d'agglomération de Poitiers, Niort, La Rochelle et Angoulême.

Pour 2009 d'autres adhérents se sont déjà prononcés en assemblée délibérante : agglomération de Tours, agglomération d'Angoulême, Saintes.

D'autres ont manifesté leur volonté d'adhérer en 2009 comme les agglomérations de Dreux et de Poitiers, l'USH Poitou-Charentes, l'association Quartiers Proximité...

C. Nombre de personnes touchées

La création d'un répertoire des acteurs de la politique de la ville des régions Centre et Poitou-Charentes est un travail qui demande beaucoup de temps, car les listes de ces contacts étaient encore éparées, de nombreux changements sont à prendre en compte.

Fin 2008 Villes au Carré a constitué des bases de données de près de **1000 noms**, qui recensent en priorité les acteurs de la politique de la ville, et recherche un outil de gestion adapté.

Elles sont complétées au fur et à mesure des thèmes des journées.

En 2009 Villes au Carré étendra son répertoire aux acteurs du développement territorial des deux régions (commencé avec le forum des villes moyennes de Salbris du 1er décembre 2008 sur le développement durable).

Villes au Carré a organisé 8 journées de type colloque et une vingtaine de réunions de travail.

D. Renforcement progressif de l'équipe

Le choix retenu est de limiter la taille de l'équipe, avec des collaborateurs de bon niveau, généralistes et polyvalents, et de faire appel à de l'expertise extérieure en fonction des sujets et des besoins techniques.

Villes au Carré accueille des stagiaires dans le cadre de son partenariat avec les universités et pour aider les étudiants à préparer leur insertion professionnelle.

Deux personnes ont été recrutées en 2008 :

Chargée de mission : recrutement d'Estelle Péricard en mai 2008 en CDI, titulaire du master expertise et intervention en sciences sociales de l'université de Poitiers, ayant trois ans d'expérience comme conseillère technique, chargée d'étude, au CREAHI Poitou-Charentes. Au sein de Villes au Carré, elle travaille sur toutes les thématiques de la politique de la ville, pour l'organisation de séminaires et de réunions de travail, la veille documentaire, la création de fiches de capitalisation et d'expériences, etc.

Chargé de communication : accueil de Vianney Barbin, stagiaire en licence pro de l'université de La Rochelle, comme chargé de communication pendant 4 mois pour la conception du site internet. Après avoir été reçu à son diplôme, il a été recruté en CDD de septembre à juin 2009 pour la finalisation du site internet et la communication des journées.

En octobre 2008, Audrey Jeanbille, apprentie en master pro droit et habitat de l'université d'Orléans a quitté Villes au Carré après avoir été reçue à son diplôme. Elle avait participé au répertoire des acteurs, aux fiches repères des projets de rénovation urbaine et aux ateliers de l'évaluation.

Début 2008 quatre étudiants de l'université de Tours ont effectué un stage tutoré avec Villes au Carré et l'IAAT sur l'action « observation des territoires ». Ils ont préparé la préfiguration de fiches de présentation des opérateurs de l'observation, qui seront finalisées par l'IAAT.

Fin 2008 une convention de partenariat a été signée avec l'ITS de Tours et Villes au Carré accueille quatre stagiaires en formation professionnelle DEI. Leur travail portera sur la réussite éducative : la préparation de fiches-repères des dispositifs en région Poitou-Charentes (déjà fait en région Centre), le repérage d'actions intéressantes sur la place des familles, un schéma d'organisation sur le champ éducatif. Leur stage se poursuit en 2009.

I.2 Ressources – documentation – information

A. La structuration des ressources documentaires :

En tant que membre fondateur, l'université de Tours met à disposition de Villes au Carré Jacques Quentin, ingénieur de la documentation, à mi-temps, qui travaille par ailleurs sur Crévilles, le portail internet sur la ville pour les chercheurs.

L'objectif était de préparer un système d'information numérique accessible par internet aux acteurs et partenaires de Villes au Carré, le plus coopératif possible avec le réseau national des centres de ressources (18 actuellement dont 4 Outre-mer). Sa première mission pour 2008 était d'abord de visiter chaque centre, rencontrer les documentalistes et analyser les fonctions documentaires des autres centres de ressources et leurs modes de fonctionnement pour proposer des choix à Villes au Carré.

Mais compte-tenu de la disparité des systèmes de documentation dans le réseau national des centres de ressources, Villes au Carré a proposé au séminaire des directeurs à Tours en mars 2008 d'initier un travail en réseau des documentalistes, pour établir un état des lieux partagé et approfondi sur : les pratiques de veille, les pratiques d'indexation, les métiers, les activités, les missions, les fonds documentaires, les logiciels de documentation et leurs usages, les services rendus (usages de la documentation) en interne et en externe.

L'animation de la démarche a été confiée à Jean-Louis Schaff du cabinet Aska, spécialiste de la conduite du changement par les nouvelles technologies (mission financée par la DIV à Villes au Carré).

Quatre groupes de travail ont été constitué :

- mise à jour du thésaurus politique de la ville avec les documents de 14 centres
- pratique de veille d'informations
- partage de l'indexation des documents
- partage des dossiers documentaires

Un binôme d'animation (issu de deux centres) par groupe a consolidé ce travail dans les fiches de synthèse.

Le temps de travail a été organisé par alternance à distance (6 à 8 réunions téléphoniques par groupes) et en réunion physique (2 jours à Paris à la DIV) :

L'objectif de ces groupes de travail était aussi d'apprendre à travailler de manière collaborative à distance avec le nouvel usage de l'environnement numérique de i-google.

⇒ **ces groupes de travail ont obtenu des premiers résultats pour instaurer un travail coopératif dès 2009 :**

- Mise à jour du thésaurus commun pour la politique de la ville
- agenda commun des journées organisées par chaque centre qui permet de savoir lequel travaille sur quel sujet et d'y travailler ensemble ou de repartir de ce qui a été fait
- partage sur internet des dossiers participants
- partage des cahiers des charges des sites web pour ceux qui doivent mettre à jour leur site ou le créer (comme Villes au Carré)
- développement des échanges de pratiques et de renseignements entre centres
- organisation d'une formation partagée sur la veille documentaire par Jacques Quentin avec Inforizon et qui a réuni 13 documentalistes à la DIV (coût partagé entre centres participants).

Ces premières actions concluantes ont permis aux directeurs de prendre la décision en décembre de confirmer la démarche de travail collaboratif au sein du réseau national et entre le réseau et le centre de ressources de la DIV dès 2009, en utilisant i-google.

B. Vers un outil de documentation numérique et collaboratif :

Après avoir visité les différents centres de documentation des centres de ressources et comparé les systèmes, Villes au Carré a fait le choix d'utiliser un logiciel libre « PMB » et de s'associer à deux autres centres Pays et quartiers d'Aquitaine et Ressources et Territoires (Midi-Pyrénées) pour partager une base documentaire dès 2009.

Cette solution permet de partager les coûts et d'accéder librement aux autres bases de données.

Ce service sera ouvert depuis le site internet de Villes au Carré.

Début 2009 les modalités de coopérations seront précisées dans le cadre d'un accord inter-centres qui pourra être élargi à d'autres centres de ressources.

C. Site internet :

A la suite d'un cahier des charges et de la consultation de 8 agences, Villes au Carré a désigné Einden studio, comme prestataire.

La maquette du site a été présentée au conseil d'administration du 6 octobre 2008.

Le site est complété et enrichi des travaux menés tout au long de l'année et devrait être opérationnel à la fin du premier trimestre 2009.



II. Les actions collectives

II.1 La boîte à outils : constitution d'outils et de méthodes

A. Les ateliers de l'observation et de l'évaluation

Dès son lancement le 9 octobre 2007 à Poitiers, Villes au Carré s'est mobilisé à la demande de ses partenaires fondateurs pour conduire des ateliers de l'observation et de l'évaluation de la politique de la ville.

Il s'agissait de répondre à des directives nationales, mais aussi de faire de cette procédure un temps de travail qui réinterroge le projet local et d'aide à la décision.

L'objectif de ces ateliers était d'identifier un réseau interrégional de compétences et d'acteurs, de comprendre leurs besoins de qualification et leur proposer de les accompagner dans leur pratique.

Ces deux ateliers ont été organisés de manière complémentaire et coordonnée dans une recherche d'enrichissement mutuel, avec l'appui d'Aire 198 et de l'IAAT.

- **Observation des territoires de la Politique de la ville**
30 participants

La mise à disposition de l'expertise de l'IAAT par le Conseil Régional du Poitou-Charentes en tant que partenaire fondateur de Villes au Carré a permis dès la fin 2007 de lancer un état des lieux des pratiques d'observation et des besoins pour les acteurs de la politique de la ville. Ce travail a été mené par **Anne Brossard**, directrice.

Trois rencontres (19 novembre 2007 à Poitiers, 23 janvier à Tours et 14 octobre à Poitiers) ont donné l'occasion de présenter *le SIG de la DIV, l'observatoire des quartiers de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, l'observatoire du Loir-et-Cher, l'observatoire des jeunes en ZUS des missions locales du Poitou-Charentes, l'observatoire de Poitiers, le tableau de bord de l'emploi du pays Rochefortais*, de faire se rencontrer ces opérateurs, et d'échanger avec des acteurs qui ont besoin d'informations locales pour la conduite des dispositifs (venus des agglomérations de Châteauroux, de Rochefort, d'Angoulême, de Poitiers, de Tours, d'Orléans, des villes de Lucé, de Blois, et des conseils régionaux).

Ces présentations ont été capitalisées sous forme de fiches de synthèse par l'IAAT, avec la contribution de quatre stagiaires de l'université de Tours. Elles ont été remises aux participants de la journée de restitution du 11 décembre 2008.

Ces séances ont montré la grande disparité des ingénieries mobilisables par les territoires, malgré des besoins de plus en plus exigeants pour la conduite des politiques et des dispositifs. Elles ont témoigné de quelques expériences innovantes et très abouties comme l'observatoire de l'agglomération de Poitiers qui a été présenté à la séance de synthèse du 11 décembre 2008.

- **Accompagnement à l'évaluation**
106 participants

Parallèlement à l'observation, Villes au Carré a organisé les ateliers de l'évaluation qui ont été animés par **Thierry Rivard** (Lerfas) et **Antoine Anderson** (Guidfi).

L'objectif était de faire un premier repérage des besoins et d'apporter des appuis méthodologiques aux équipes de la politique de la ville (CUCS, PRU, PRE...), des collectivités ou de l'Etat.

La volonté de donner un socle de connaissances partagées sur les méthodes, aux différents porteurs de dispositifs (CUCS, PRU, PRE...), et aux différents partenaires va leur permettre de travailler en cohérence et en complémentarité, au service d'un projet global de territoire (projet intégré).

Comment et pourquoi par exemple dissocier l'évaluation du PRE de celle de la priorité éducation du CUCS, du PRU de la thématique du cadre de vie du CUCS... alors que ce sont les mêmes territoires, les mêmes publics, pour partie des mêmes partenaires et parfois les mêmes équipes qui concernent ces dispositifs ?

Ces ateliers ont été organisés en trois étapes :

- un état des lieux des pratiques et des projets d'évaluation dans les deux régions (à partir d'une 60aine de témoignages et les différents CUCS, PRU et PRE des deux régions)
- deux journées de formation plus théoriques pour reprendre les bases des démarches d'évaluation le 15 janvier 2008 MSHS Poitiers et le 5 février 2008 à Orléans (80 personnes touchées)
- un séminaire d'approfondissement sur trois jours proposé trois fois (96 personnes accueillies)

Les trois séminaires ont permis des échanges très riches et opérationnels entre les experts et les acteurs.

Ils sont synthétisés dans un mémento qui permet de capitaliser ce travail, pour les stagiaires et ceux qui n'ont pas pu venir.

- **Journée de restitution et d'échanges sur l'observation et l'évaluation des territoires le 11 décembre 2008** à Poitiers (MSHS) - 70 personnes présentes

La journée de synthèse du 11 décembre 2008 a permis de resituer les travaux des ateliers (avec distribution des fiches de l'IAAT et du Mémento rédigé avec Le Lerfas), avec notamment la présentation de l'observatoire de Poitiers, de recueillir des témoignages sur ce que les ateliers ont apporté et les suites attendues qui pourront être menées par Villes au Carré en 2009.

La DIV a présenté le rapport de l'ONZUS 2008 et a abordé la question de la remontée des informations locales au niveau national.

Visionnage de la restitution : <http://uptyv.univ-poitiers.fr/web/canal/61/theme/54/manif/205/index.html>

B. Fiches d'expériences

A l'occasion des journées, Villes au Carré met au point des fiches d'expériences pour les participants, accessibles sur le site et qui seront communiquées à la DIV pour alimenter I-ville et le réseau européen EUKN.

II.2 Réunions et échanges avec les élus

ENJEUX :

Aider les nouveaux élus dans leur prise de fonction à appréhender le champ d'intervention du développement social et urbain et à s'engager dans le portage de projets pour les quartiers et des publics fragiles.

Faciliter les synergies au sein de l'équipe municipale et des différents services et avec les partenaires extérieurs.

Contribuer à inscrire cette politique renforcée et prioritaire dans une politique générale (mobilisation du droit commun de tous les partenaires)

PUBLIC CIBLE :

Les élus qui sont confrontés à la dégradation urbaine et sociale, quelque soit l'échelle du territoire.

Les élus en charge de la politique de la ville, la cohésion sociale, les politiques contractuelles, des quartiers, de la démocratie participative, de la réussite éducative, de la rénovation urbaine, des politiques sociales et de la santé, de la vie locale, de l'insertion, du développement économique...

OBJECTIFS:

Identifier les besoins, les sujets et les priorités des nouveaux élus, qui seront la base d'un programme sur fin 2008 et 2009

Prévoir les modalités d'animation d'un réseau d'élus spécialisé et interrégional

Définir des sujets et un programme d'actions pour fin 2008 et 2009.

Villes au Carré a participé à deux rencontres avec les élus de la politique de la ville d'Aire 198 le 4 juin et le 30 octobre 2008, et a co-organisé une rencontre avec les élus du Réseau Développement des Villes et Communautés du Centre le 4 juillet 2008. La réunion qui devait se tenir en préfecture de région Centre n'a pu avoir lieu compte-tenu des changements de dates de CIV.

Ces rencontres permettent aux élus concernés par la politique de la ville de faire connaissance et d'échanger sur leurs projets. C'est l'occasion pour Villes au Carré de faire un point d'actualité et d'analyser les besoins des villes auxquels le centre de ressources pourrait répondre.

II.3 Les actions par thématiques

❖ Egalité des chances :

ENJEUX :

Comment mobiliser durablement les acteurs des collectivités publiques sur l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations ?

Comment capitaliser et diffuser les bonnes pratiques ?

Comment construire collectivement des réponses aux questions qui sont posées ?

Comment faciliter l'accès à la connaissance et mutualiser les ressources documentaires en bénéficiant de l'innovation des technologies de l'information et de la communication ?

PUBLIC CIBLE :

Les élus, les professionnels et leurs partenaires locaux.

- **Etat des lieux en région Poitou-Charentes d'actions structurantes sur la lutte contre les discriminations ayant un impact sur le territoire (Réseau RECI – ACSE Poitou-Charentes)**

Ce travail d'étude-action « discriminations et territoires », initié au niveau national par le réseau RECI, avec le soutien de l'ACSE, visait à la capitalisation de projets ou démarches engageant plusieurs acteurs d'un même territoire en vue de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

Cette action, réalisée en 2007 et 2008, a été organisée en 4 temps forts :

- Un temps d'analyse de projets/démarches. Une enquête a été réalisée auprès de quelques porteurs d'actions du Poitou-Charentes, repérés avec l'appui de la direction régionale de l'ACSÉ, agissant pour la lutte contre les discriminations en région (sur la base d'entretiens individuels, en face à face ou téléphoniques). Cette enquête a permis la création de « **fiches d'expériences** ».
- Un temps de retour de ces analyses aux acteurs des territoires, par le biais de rencontres régionales. En Poitou-Charentes, la restitution s'est déroulée le 28 février 2008 à Poitiers, avec l'appui de Julien Viteau.
Visionnage de la restitution : <http://uptv.univ-poitiers.fr/web/canal/61/theme/54/manif/175/index.html>
- Un temps de consolidation nationale le 2 juillet 2008, à Paris, avec Olivier Noël, sociologue à l'ISCR Méditerranée (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée) et les centres de ressources engagés.
- Une journée de restitution nationale le 28 novembre 2008, à Paris, avec Olivier Noël.

- **Egalité des chances et logement :**

Journée d'introduction à cette question le 16 mai 2008 à Orléans

En partenariat avec l'USH Centre, ACSE Centre, la DRE et le SGAR et le RDVC

Cette journée a fait l'objet d'une parution sous forme d'un article de synthèse et d'actes



Extrait de l'article : "S'il existe bien en France une loi pour l'égalité des chances (loi du 31 mars 2006), celle-ci fixe un objectif mais ne fait pas de cette notion un principe juridique. Il ne s'agit que d'un synonyme de « loyauté dans les procédures »... Une subtilité qui justifie à elle seule la confrontation organisée par Villes au Carré, entre le principe officiellement affiché d'égalité des chances et le domaine particulier du logement, régi par de très nombreux textes. « Il existe parfois un décalage entre les intentions affirmées, les instruments disponibles et l'efficacité opérationnelle, particulièrement en matière de mixité sociale », reconnaît en introduction le Préfet de région Centre, Jean-Michel Bérard."

- Développement du thème de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des chances dans la base documentaire de Villes au Carré.
Au lieu de constituer un fonds documentaire de type « bibliothèque », Villes au Carré a préparé la structure d'un fonds numérique (cf. ci-dessus) et privilégié l'intégration des références des bibliothèques de l'ACSE Centre (Orléans) et Poitou-Charentes (Poitiers) et des formats numériques.
Cette action est en cours.
Elle est menée en lien avec le fonds numérique du RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) accessible par internet.
- Préparation d'une rencontre interrégionale sur la promotion de l'égalité des chances dans la fonction publique, reportée au 31 mars 2009 à Tours, avec l'appui de Julien Viteau, et en partenariat avec le Plan de lutte contre les discriminations de l'agglomération de Tours.

❖ Développement économique et insertion :

- Co-organisation avec l'agglomération de Châteauroux d'une journée d'informations et d'échanges sur des projets de territoires pour les publics les plus éloignés de l'emploi, le 20 octobre 2008.
Comment renforcer la complémentarité des démarches d'insertion sociale et d'insertion professionnelle ?
Cette journée, qui a accueilli près de 120 personnes, a fait l'objet d'un article de synthèse et a été enregistrée à toutes fins utiles.



Extrait de l'article : " « L'attention particulière portée aux publics les plus éloignés de l'emploi est le gage de la cohésion future de notre société. » C'est avec ces mots que Jean-François Mayet, maire de Châteauroux et président de la Communauté d'agglomération castelroussine (CAC) ouvrait le 20 octobre dernier la rencontre interrégionale d'information sur les projets de territoire destinés à faciliter l'accès à l'emploi.

- Rencontre sur les perspectives de travail à l'issue de la matinée organisée par le RDVC le 7 décembre 2007 « Créer son propre emploi : chacun a-t-il sa chance ? Expert : Mme Marie-Laure Beaufiles

Cette rencontre était l'occasion de poursuivre l'initiative du RDVC en 2007 sur l'égalité des chances et la création d'activité. Un groupe de travail qui en était issu s'est réuni le 23 septembre 2008 à Poitiers pour revenir sur les enseignements du 7 décembre 2007 et les attentes restantes de la présentation du service d'amorçage de projets de Poitiers par Mathieu Fauchard (CAPEE) mis en place depuis 3 ans en Poitou-Charentes et qui démarre en région Centre, et Martine Sabras de la Caisse des Dépôts de la région Centre.

Cette journée était animée par Marie-Laure Beaufiles, consultante du cabinet Ifaces développement qui avait participé à la journée initiale.

Le thème retenu est : **L'utilité sociale et économique de la création d'activités par les publics fragiles ».**

Ce groupe de travail est ouvert aux participants de la réunion initiale (DDTEFP 37, Caisse des Dépôts, Boutiques de Gestion, ADIE, Service d'amorçage de projets, CRES-SOL), mais également à la DRTEFP, l'Union régionale des boutiques de gestion et des couveuses, Centre-initiative, la CRESS, et des chefs de projet CUCS.

Les étapes à franchir pour atteindre l'objectif fixé et qui ont été validés le 23 septembre sont :

- définir et affiner le contenu du message à destination des élus pour la réalisation d'une plaquette de présentation, assortie d'un glossaire.
- décider ensuite si un travail avec une agence de communication s'avère utile avant d'aller au devant des élus, et, dans ce cas, l'élaboration d'un cahier des charges sera nécessaire, avec l'appui du chargé de communication de Villes au Carré.
- se doter d'un répertoire des élus en charge du développement économique et de l'économie sociale ;
- constituer des binômes pour organiser et planifier les rencontres avec les élus et en rendre compte collectivement.

❖ **Réussite éducative :**

Avec le SGAR et l'ACSE Centre une visite d'un internat de la réussite éducative et de l'école de la deuxième chance de Tours a été organisée le 26 mars 2008.

A la suite de cette visite, Villes au Carré a commencé à constituer un répertoire des coordonnateurs de la réussite éducative (17 sites) et co-organisé une journée régionale d'échanges le 6 mai 2008 à Orléans, en présence M. Goëpfer de la DIV, de M. Fraysse de l'ACSE national et de M. Bourthoumieux président de l'ANARE (réseau national des coordonnateurs).

Elle a été l'occasion de mettre au point des fiches repères par dispositif et de les communiquer à ce nouveau réseau et d'identifier les besoins d'accompagnement.

Le répertoire des acteurs a été étendu à la région Poitou-Charentes (9 sites).

Les stagiaires du DEIS de Tours ont démarré fin 2008 pour préparer des fiches-repères sur le Poitou-Charentes qui permettront d'organiser une rencontre interrégionale avec les coordonnateurs en 2009.

Des informations régulières ont été adressées aux contacts de la réussite éducative, provenant plus particulièrement des autres centres de ressources.

❖ **Santé :**

Villes au Carré a participé, dans une démarche de veille et de qualification de l'équipe à différentes rencontres régionales sur les ASV, organisées en région Centre par le SGAR, le GRSP, à la rencontre régionale de Blois le 28 novembre « Santé et territoires », ainsi qu'à la rencontre nationale du 5 décembre, "Politique de la ville, territoires et politiques de santé" organisée par la DIV.

La base documentaire est alimentée sur le sujet au fur et à mesure

2008 a permis la constitution d'un annuaire des chargés de mission santé des collectivités (plus particulièrement des ASV) des régions Centre et Poitou-Charentes, pour diffuser les informations repérées.

Une rencontre régionale de l'APDSU co-organisée par Villes au Carré a eu pour objet la santé dans les CUCS le 16 septembre 2008, à Orléans.

❖ **Les clés de réussite de la rénovation urbaine :**

ENJEUX :

Comment capitaliser et diffuser les bonnes pratiques ?

Comment construire collectivement des réponses aux questions qui restent posées ?

PUBLIC CIBLE :

Les élus, les professionnels et les partenaires qui portent des projets de rénovation urbaine.

- Etat des lieux des PRU des deux régions

Dans un premier temps Villes au Carré a constitué un répertoire des acteurs de la rénovation urbaine des deux régions, et préparé des fiches-repères à partir des tableaux des directions régionales de l'USH, de la synthèse de la DRE Centre et des dossiers PRU recueillis.

	Centre	Poitou-Charentes	Total des 2 régions
Montant des travaux	1 300 000 000 €	822 000 000 €	2 017 000 000 €
Nombre de logements sociaux concernés	38 000	19 900	57 900
Nombre d'habitants concernés	131 000	76 000	207 000
Nombre de logements réhabilités*	14 500	5 100	19 600
Nombre de logements résidentialisés*	17 400	4 000	21 400
Nombre de démolitions	8 000	2 800	10 800
Nombre de reconstructions	6 200	2 500	8 700

**Certains logements sont réhabilités et résidentialisés*

Ces fiches ont demandé beaucoup de temps d'élaboration compte tenu de la difficulté d'obtenir les informations. Elles doivent être toujours actualisées car les projets évoluent avec leur mise en œuvre.

Elles ont néanmoins servies à présenter «en images» sous forme de diaporama la rénovation urbaine dans les deux régions, avec les photos recueillies auprès des chefs de projet.

- Lancement d'un réseau interrégional des équipes projets de la rénovation urbaine le 9 octobre à Bourges :

Pour rompre l'isolement devant la complexité des procédures, Villes au Carré a proposé de constituer un réseau qui permette aux différents acteurs des sites de se connaître et de repérer les autres projets.

Il a été proposé que le réseau soit large pour permettre aux chargés de mission rénovation urbaine de rencontrer ceux de la cohésion sociale dans une conception intégrée des projets.

Le premier site accueillant a été Bourges avec l'équipe du GIP et l' élu chargé de la politique de la ville.

Le sujet était la présentation de la procédure des points d'étape que Bourges a expérimentée.

Cela a permis à huit sites de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et de tirer les enseignements du point d'étapes de Bourges.

L'après-midi a été consacrée à la visite des quartiers nord.



o Le relogement : en partenariat avec l'USH Centre

Villes au Carré et l'USH Région Centre ont organisé le 14 novembre dernier à Tours, une journée consacrée au relogement dans les opérations de rénovation urbaine des régions Centre et Poitou Charente, animée par Laurence Dini (Géreau conseil). Cette journée, qui a accueillie 120 personnes, devait notamment permettre de rendre compte des pratiques professionnelles du relogement, et mettre en exergue le facteur humain dans la réussite de ces projets.

Gérard HAMEL, Maire de Dreux, Président de l'ANRU, qui participait à la Table Ronde, a expliqué que l'ANRU est une structure jeune, montée vite en puissance et qui accompagne aujourd'hui des projets de 42 Mds d'euros. Le défi de tels projets à réaliser sur de courtes périodes (les conventions sont prévues en général sur 5 ans), a constitué un accélérateur dans de nombreux domaines, notamment celui des pratiques professionnelles, mais il suscite aussi de nombreuses questions de fond auxquelles la journée a apporté d'intéressantes contributions, telles que :

- **la question des souhaits exprimés par les habitants** à l'occasion des relogements et de leur satisfaction à l'issue de ces derniers.
- **La question de la signification des parcours résidentiels positifs** auxquels l'ANRU nous invite : Seulement synonymes d'accès au logement neuf ? Ou aussi possibles en restant dans les quartiers ?
- **La question des temporalités** à articuler entre le *timing* des relogements, contraint par les projets, et celui des situations sociales critiques ancrées dans la durée et qui nécessitent un temps d'accompagnement long.

Les témoignages des chargés de mission logement ont montré Les difficultés et les évolutions de leur métier ainsi de la tension entre les différents objectifs assignés aux PRU via les relogements.

Le point de vue des élus, Marc Gricourt maire de Blois, et Alain Michel Vice-président de Tours + a complété celui des bailleurs représentés par Béatrix Mora et Bernard Padeloup.

Une exposition des photos d'Hugues Vassal qui a accompagné cinq années de rénovation urbaine à Blois rappelait la dimension humaine de ces projets et l'attention portée aux habitants.



❖ Développement durable

Pour élargir le champ de son action au développement territorial Villes au Carré a co-organisé avec Salbris développement et le RDVC le 5^{ème} forum de Salbris (41) sur le développement durable, comme facteur d'attractivité maîtrisée des villes moyennes le 1^{er} décembre 2008 et a touché 150 personnes.

Cela a été l'occasion de commencer un repérage des personnes ressources dans les deux régions sur le développement durable, et d'identification des besoins des acteurs. Il concerne à la fois les petites et moyennes villes et celles qui portent des projets de rénovation urbaine.

Les villes moyennes et les communautés de communes doivent promouvoir leur attractivité économique et résidentielle, pour éviter leur déclin. A une échelle à taille humaine, elles ont la taille adaptée pour conduire des expériences innovantes qu'elles peuvent consolider en fonction des résultats obtenus. Introduire les démarches de développement durable à ces échelles permet de diffuser par le réseau des villes moyennes des projets de territoires cohérents équilibrés et responsables, qui s'additionnent à l'échelle des régions.

En début de mandat, les élus ont plus particulièrement le choix d'appuyer leur projet municipal ou communautaire sur une ambition de développement durable et il semble les nouvelles équipes sont plus nombreuses à être intéressées que dans la mandature précédente.

Le forum des villes moyennes à Salbris a proposé de sensibiliser par des témoignages et des échanges les acteurs qui pourraient porter, promouvoir ou contribuer dans leurs champs de compétences respectifs les démarches de développement durable et s'engager dans des agendas 21.

Après une introduction par Mme Thibal Vice-présidente du conseil régional du Centre qui expliqué comment la région s'engage à promouvoir le développement durable, Bernard Bensoussan du cabinet Voix Publiques a apporté un cadrage du sujet à l'échelle des villes moyennes, pour revenir sur des fondamentaux et a animé toute la journée.

Pour conforter la dimension interrégionale, Villes au Carré a élargi le panel de références par un témoignage d'une collectivité du Poitou-Charentes avec une élue et une technicienne de la commune de Buxerolles, 10 000 habitants (labellisation agenda 21 en cours).

La conduite d'un agenda 21 impliquant un travail partenarial structuré et l'implication des habitants, l'association DEPART (Vienne) présentera ses outils d'accompagnement des démarches participatives sur le développement durable.

Cette journée a été plus axée sur le volet aménagement comme première étape, les autres piliers (économique et social) seront développés dans la continuité., avec la participation de M. Demazière professeur d'aménagement à Tours et l'ADUC, agence d'urbanisme de Chinon, qui se spécialise sur l'échelle des villes moyennes et a représenté l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) .

Le témoignage de la ville d'Auxerre qui pilote un PRU exemplaire sur la question du développement durable a été très illustré et invite à organiser une visite sur site.

Enfin, une table ronde a permis de croiser des regards et des compétences sur ce qui avec le développement durable fait levier pour l'attractivité des territoires.

Un article de synthèse et les conclusions de la journée sont en cours de préparation.

Pour plus d'information

www.villesaucarre.org